

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D2025-4-8

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 34

Votants : 40

**Objet : Vote des budgets
annexes 2025**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 08 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 19 Mars 2025

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MARSAULT Annie, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame TEXIER Valérie, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame PROUST Fabienne

Pouvoirs :

Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur DELIGNÉ Thierry
Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur BARANGER Johann
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur ATTOU Yves
Monsieur OLIVIER Pascal a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

Absent(s) : Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SIRAUD Pierre

Excusé(s) : Madame BERNARDEAU Lydie, Madame CHAUSSERAY Francine, Madame JUNIN Catherine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Madame TRANCHET Myriam

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU le projet de territoire validé le 19 juillet 2022 ;

CONSIDERANT le débat d'orientation budgétaire tenu en Conseil communautaire lors de sa séance du 25 février 2025 ;

Monsieur le Président expose :

Mesdames et messieurs,

Suite au débat d'orientation budgétaire tenu lors de la séance du Conseil communautaire du 25 février 2025, il est proposé d'approuver les budgets annexes 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** les budgets annexes 2025 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Budget annexe - ZAE de l'Allière	BP 2025
Section de fonctionnement	328 386,50 €
Section d'investissement	335 965,30 €

Budget annexe - ZAE de la Chabirandière	BP 2025
Section de fonctionnement	205 650,76€
Section d'investissement	222 736,50€

Budget annexe - ZAE de La Croix des vignes	BP 2025
Section de fonctionnement	173 933,93 €
Section d'investissement	152 431,49 €

Budget annexe - Portage repas	BP 2025
Section de fonctionnement	196 831,97 €
Section d'investissement	27 696,35 €

Budget annexe - Photovoltaïque	BP 2025
Section de fonctionnement	37 338,96 €
Section d'investissement	34 416,05 €

Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 08/04/2025
Publié le 10/04/2025
Transmis en sous-préfecture le

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU


